

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ POUR ÉTAT DE SANTÉ

COORDONNÉES PERSONNELLES (à remplir par le passager et à envoyer à GNV au moins 5 jours ouvrés avant la date de départ du bateau).

A l'attention de **GRANDI NAVI VELOCI S.p.A.**

Je, soussigné(e).....,

né(e) le à

résidant à

document typen°

déclare par la présente vouloir entreprendre le voyage sur le bateau M/n de à le jour muni du billet numéro GN....., exonérant le transporteur maritime de toute responsabilité.

Date et signature du passager.....

DONNÉES D'IDENTIFICATION du représentant légal (si la personne concernée est dépourvue tout ou partie d'autonomie de décision) :

Prénom et nom

Né(e) à le

DÉTAILS MÉDICAUX (à remplir par le médecin traitant)

Je, soussigné(e)..... déclare que

Monsieur/Madame..... sous traitement pour pathologie (préciser le type de pathologie).....

..... grossesse (préciser la semaine de grossesse, à noter que le certificat médical doit de toute manière être rédigé à une semaine de distance maximum de la date de départ) ne présente pas de contre-indications à voyager en bateau.

Cachet et signature du médecin traitant

(Partie ci-dessous à remplir uniquement si le passager suit un traitement sous oxygène)

La durée de la bouteille d'oxygène transportée couvre les besoins de Monsieur/Madame ... pendant toute la traversée.

Cachet et signature du médecin traitant

Oxygène. L'oxygène est admis pour utilisation personnelle du passager, qui doit se munir lui-même de la bouteille et supporter les frais correspondants. Pour embarquer une bouteille d'oxygène, il faut joindre la fiche technique du modèle de bouteille que l'on entend porter à bord.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ POUR ÉTAT DE SANTÉ

Grandi Navi Veloci rappelle que :

- il est de la responsabilité exclusive du passager de se munir et de porter à bord les médicaments et les équipements dont il pourrait avoir besoin pendant la traversée.
- Le Commandant se réserve la faculté - après avis de l'Officier Médecin de bord - de refuser, à sa discrétion, l'embarquement, si la sécurité du passager risque d'être compromise pendant la traversée.
- Sans préjudice de ce qui est déjà indiqué dans la note d'information jointe au présent document (Annexe A), nous vous informons que vos données particulières et à caractère personnel fournies dans le présent formulaire seront traitées par Grandi Navi Veloci en pleine conformité avec le Règlement Général UE sur la protection des données à caractère personnel n. 679/2016 et du Décret lég. italien n. 196/03 et ses modifications et intégrations ultérieures tel que rectifié par le Décret lég. italien n. 101/18.

La personne concernée a la faculté de fournir ou pas ses données à caractère personnel et particulières, et en l'espèce les données concernant sa santé¹, toutefois le refus de fournir ces données peut entraîner l'impossibilité de donner suite à ses demandes.

Pour plus d'informations, il est possible de s'adresser au Responsable du traitement ou au Délégué à la protection des données, en envoyant un mail à : dataprotection@gnv.it.

- **ANNEXE A** : « NOTE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL aux termes de l'art. 13 du Règlement UE n. 2016/679 (« Règlement » ou « RGPD ») et du Décret lég. italien n. 196/2003, tel que rectifié par le Décret lég. italien n. 101/2018 ».

¹ On considère comme des catégories particulières de données à caractère personnel, en vertu de l'art. 9.1 du RGPD, les données qui « révèlent la prétendue origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou la vie sexuelle ou bien l'orientation sexuelle d'une personne. »

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ POUR ÉTAT DE SANTÉ

NOTE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

*Aux termes de l'art. 13 du Règlement UE n. 2016/679 (« Règlement » ou « RGPD »)
et du Décret lég. italien n. 196/2003, tel que rectifié par le Décret lég. italien n. 101/2018*

1. Responsable du traitement des données

Le Responsable du traitement est la société Grandi Navi Veloci S.p.A., dont le siège social est situé à Palermo, Calata Marinari d'Italia, code d'identification fiscale et numéro de TVA 13217910150 (ci-après, « GNV » ou le « Responsable »).

Pour contacter le Responsable, écrire à l'adresse : direzione@pec.gnv.it.

Le Responsable du traitement a désigné un Délégué à la protection des données à caractère personnel (Data Protection Officer - DPO -) joignable pour toute information et demande à l'adresse e-mail suivante :

dataprotection@gnv.it.

2. Types de données

Le Responsable élabore, collecte et/ou reçoit des informations concernant la personne concernée (si elle est mineure, avec l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale), à savoir : prénom, nom, adresse physique, nationalité, département et commune de résidence, détails de voyage, type de pathologie dont elle souffre.

3. Finalités du traitement

Le Responsable du traitement de vos données à caractère personnel vous informe sur leur utilisation et sur vos droits.

Vos données à caractère personnel (si la personne concernée est mineure, avec l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale) peuvent être traitées pour les finalités suivantes :

1 – **respect des obligations légales, en application de l'art. 6.1.c) du RGPD** : à savoir pour s'acquitter d'obligations prévues par la loi, par un règlement, par la réglementation de l'Union Européenne ainsi que par des dispositions données par des autorités habilitées par la loi ou par des organes de surveillance ou de contrôle compétents (dans ce cas, votre consentement n'est pas nécessaire car le traitement des données est lié au respect de ces obligations/dispositions) ;

2 – **exécution des obligations contractuelles de vente et d'assistance, en application de l'art. 6.1.c) du RGPD, et pour les catégories particulières de données à caractère personnel (par ex. « état de santé ») en application de l'art. 9.2.a) du RGPD** : à savoir pour exécuter des obligations découlant des contrats que vous avez conclus ou pour donner suite, avant ou après la passation du contrat, à des demandes spécifiques de votre part, y compris par des techniques de communication à distance, parmi lesquelles un centre d'appels téléphonique dédié et un Service à la clientèle (dans ce cas, votre consentement n'est pas nécessaire car le traitement des données est une condition sine qua non de la gestion de la relation ou de l'exécution des demandes) ;

3 – **de défense** : pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice, en application des articles 6.1.f) et 9.2.f) du RGPD ;

La communication de vos données à caractère personnel pour les finalités visées aux points 1, 2 et 3 est facultative, toutefois le refus de fournir ces données peut entraîner l'impossibilité de donner suite aux obligations contractuelles de vente et d'assistance de la part du Responsable.

4. Destinataires et transfert des données

Les données à caractère personnel pourront être communiquées aux :

- membres du personnel chargés du traitement en vertu de l'article 29 du RGPD, et plus particulièrement au personnel navigant ;
- personnes, organismes ou autorités, responsables autonomes du traitement, auxquels il faut obligatoirement communiquer vos données à caractère personnel en vertu de dispositions légales ou sur ordre des autorités (organes de surveillance, autorités judiciaires, compagnies d'assurance pour la prestation de services d'assurance) ;

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ POUR ÉTAT DE SANTÉ

- personnes agissant en tant que responsables du traitement en vertu de l'art. 28 du RGPD ; une liste mise à jour et complète peut être demandée au Responsable aux adresses indiquées plus haut.

Quant au transfert éventuel des données à caractère personnel vers des pays tiers, la Société signale que le traitement sera effectué conformément à l'une des modalités autorisées par la loi en vigueur, comme par exemple le consentement de la personne concernée, l'adoption de clauses standard approuvées par la Commission européenne, la sélection de personnes ayant adhéré aux programmes internationaux sur la libre circulation des données à caractère personnel (par ex. EU-USA Privacy Shield) ou opérant dans des pays considérés comme « sûrs » par la Commission européenne. Il est possible d'obtenir de plus amples informations de la part du Responsable, sur demande, aux contacts indiqués plus haut.

5. Conservation et modalités du traitement

Nous assurons que tous les traitements reposent sur les principes prévus par le RGPD, notamment la licéité, la loyauté et la transparence, l'utilisation des données pour des finalités déterminées, explicites, légitimes, de façon pertinente par rapport au traitement, en respectant les principes de minimisation des données, exactitude, limitation de la conservation, intégrité et confidentialité, responsabilité (art. 5 du RGPD).

Les opérations suivantes sont appliquées au traitement des données à caractère personnel : collecte, enregistrement, organisation, structuration, conservation, consultation, adaptation ou modification, utilisation, diffusion, divulgation pour transmission, récupération, alignement, combinaison, restriction, effacement et destruction des données. Les données à caractère personnel sont soumises à un traitement papier et électronique.

Le Responsable traite les données à caractère personnel pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités indiquées ci-dessus.

7. Droits de la personne concernée

En qualité de personne concernée par le traitement des données en question, les droits à la transparence et au contrôle suivants sont prévus par le RGPD.

DROITS À LA TRANSPARENCE	
Droit à l'information art.13-14 <i>considérants 58, 60</i>	<p>Les personnes concernées ont le droit de recevoir des informations précises sur le traitement de leurs données à caractère personnel.</p> <p>La note d'information doit contenir les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identité du Responsable • Identité du Data protection officer - DPO • Finalités du traitement • Base juridique • Intérêt légitime éventuel constituant une base juridique • Obligations légales ou contractuelles éventuelles justifiant la collecte des données • Domaine de circulation des données (UE ou hors UE) • Durée du traitement • (éventuellement) processus décisionnel à la base du traitement automatisé • Droits de la personne concernée : accès, rectification, mise à jour, effacement, limitation, opposition, portabilité, réclamation auprès d'une autorité de protection des données, révocation du consentement
Droit à l'accès art. 15 <i>considérant 63</i>	<p>La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable du traitement la confirmation d'un traitement en cours de données à caractère personnel la concernant et, d'obtenir, le cas échéant, l'accès à ses données à caractère personnel.</p>
DROITS DE CONTRÔLE	

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ POUR ÉTAT DE SANTÉ

<p>Droit de rectification et de mise à jour art. 5 (1) (d), 16 <i>considérants 39, 59, 65, 73</i></p>	<p>La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable du traitement la rectification des données à caractère personnel inexactes la concernant dans les meilleurs délais.</p> <p>Compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit d'obtenir la mise à jour de ses données à caractère personnel incomplètes, en fournissant au besoin une déclaration intégrative.</p>
<p>Droit à l'effacement et à l'oubli art.17 <i>considérants 65, -66, 68</i></p>	<p>La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable du traitement l'effacement des données à caractère personnel la concernant dans les meilleurs délais et le Responsable du traitement a l'obligation d'effacer ces données à caractère personnel dans les meilleurs délais, lorsque l'un des motifs prévus à l'alinéa 1 de l'article 17 du Règlement s'applique.</p>
<p>Droit à la limitation art. 18 <i>considérant 67</i></p>	<p>La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable du traitement la limitation du traitement dans certaines circonstances.</p>
<p>Droit d'opposition art. 21 <i>considérants 50, 59, 69-70, 73</i></p>	<p>La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel la concernant fondé sur l'article 6, paragraphe 1, lettre e) ou f), y compris un profilage fondé sur ces dispositions.</p> <p>Le Responsable du traitement s'engage à ne plus traiter les données à caractère personnel, à moins qu'il ne prouve qu'il existe des motifs légitimes pour le traitement qui prévalent sur le droit d'opposition de la personne concernée.</p>
<p>Droit à la portabilité article 20 <i>considérants 68, 73</i></p>	<p>Il s'agit d'un nouveau droit.</p> <p>La personne concernée a le droit de recevoir dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, les données à caractère personnel la concernant fournies par le Responsable du traitement.</p> <p>Elle a également le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le Responsable du traitement auquel les données à caractère personnel ont été communiquées y fasse obstacle, lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> le traitement est fondé sur le consentement en application de l'article 6, paragraphe 1, lettre a), ou de l'article 9, paragraphe 2, lettre a), ou sur un contrat en application de l'article 6, paragraphe 1, lettre b) ; et le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés. <p>Le Groupe de travail WP 29 a publié un avis spécifique sur le droit à la portabilité.</p>
<p>Droit d'opposition et décisions basées uniquement sur le traitement des données</p>	<p>Si les données sont traitées dans des buts de marketing direct, la personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel la concernant, y compris au profilage, dans la mesure où celui-ci est lié au marketing direct.</p>
<p>article 21 alinéa 2,3 article 22 <i>considérant 70</i></p>	<p>La personne concernée a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire.</p>

De par sa qualité de personne concernée, elle dispose des droits prévus aux articles 15 - 22 du RGPD, de même que du droit de présenter une réclamation à l'autorité compétente conformément à l'art. 77 du RGPD.

9. Procédure pour l'exercice des droits et des communications

La personne concernée peut envoyer une demande formelle d'exercice de ses droits ou un signalement de non-respect ou de violation, en envoyant un e-mail à : dataprotection@gnv.it

Le Responsable du traitement des données à caractère personnel assure la gestion et l'exécution des demandes d'exercice des droits conformément au RGPD.

Nous tenons à souligner que :

- Le délai pour répondre à la demande de la personne concernée est de 30 jours, il peut être prolongé de 60 jours, si nécessaire, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, le Responsable est tenu d'informer la personne concernée de ce prolongement et des motifs du retard dans le délai de 30 jours suivant la réception de la demande.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ POUR ÉTAT DE SANTÉ

- Les informations fournies par la personne concernée et toute communication et action entreprises sont gratuites.
- Si les demandes de la personne concernée sont manifestement infondées ou excessives notamment par leur caractère répétitif, le Responsable du traitement peut :
 - a) exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications ou prendre la mesure demandée ; ou
 - b) refuser de donner suite à la demande.

Pour tout éclaircissement ou demande concernant le traitement des données à caractère personnel, il est possible de contacter à tout moment le Responsable du traitement ou le DPO à l'adresse e-mail indiquée plus haut.

Dernière mise à jour : octobre 2019

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ POUR ÉTAT DE SANTÉ

EXPRESSION ET ACQUISITION DU CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

DONNÉES D'IDENTIFICATION du passager

Prénom et nom

Né(e) à le

DONNÉES D'IDENTIFICATION de la personne exerçant l'autorité parentale ou du représentant légal (si la personne concernée est dépourvue tout ou partie d'autonomie de décision) :

Prénom et nom

Né(e) à le

DÉCLARE

- avoir été informé(e) de façon claire et exhaustive qu'il relève de mon *entière et exclusive responsabilité* de me munir et de porter à bord les médicaments et les équipements dont je pourrais avoir besoin pendant la traversée ;
- avoir pris note de la *faculté réservée au Commandant*- après avis de l'Officier Médecin de bord - de *refuser*, à sa discrétion, mon *embarquement*, si ma sécurité risque d'être compromise pendant la traversée ;
- avoir reçu la *note d'information sur la confidentialité* aux termes de l'art. 13 du Règlement UE n. 2016/679 (« Règlement » ou « RGPD ») et du Décret lég. italien n. 196/2003, tel que rectifié par le Décret lég. italien n. 101/2018 et de donner mon consentement au traitement des catégories particulières de données à caractère personnel, en application de l'art. 9.2.a) du RGPD.

En cas de femme en âge de procréer :

CONFIRME

l'absence de grossesse

Lieu et date

Signature de la PERSONNE CONCERNÉE (ou du tuteur légitime)

Le présent formulaire est rédigé en DOUBLE EXEMPLAIRE.

L'exemplaire original du formulaire rédigé et signé devra être transmis par la personne concernée à GNV au moins 5 jours ouvrés avant la date de départ du bateau ; l'autre exemplaire sera conservé par la personne concernée ou, le cas échéant, par son représentant légal valide.